

Titre à finalité professionnelle de la FFE

ANIMATEUR ÉQUITATION

RNCP 37414 (27 03 2026) - Titre national de niveau 3 de la Fédération Française d'Équitation

MAJ 03 2026

Délivré par la Fédération Française d'Équitation



L'animateur Équitation joue un rôle fondamental dans l'accueil et la mise en confiance des nouveaux cavaliers et de leur famille.





Son cœur de métier est d'animer des séances de découverte et d'initiation, d'accompagner les cavaliers dans la préparation des poneys et des chevaux, mais également de participer à l'entretien et aux soins de la cavalerie.

L'OBJECTIF







La diversité des situations professionnelles propres aux activités équestres, exige des compétences transversales pour assurer l'encadrement des différents modes de pratique en sécurité. D'une manière générale, et en garantissant la sécurité de tous, l'animateur d'équitation met en œuvre, selon les consignes qui lui sont données : un projet, des progressions et des séances d'animation, de découverte et de sensibilisation en lien avec l'activité équestre.

Il participe à l'accueil du public, à l'entretien du matériel ainsi qu'aux soins de la cavalerie d'école.

Vous souhaitez :

-  Faire votre premier pas dans la filière équestre
-  Participer au suivi et bien-être des équidés
-  Accueillir et renseigner
-  Enseigner, animer et conseiller

Votre profil :

-  Cavalier, amoureux*se de la nature et des animaux
-  Enthousiaste
-  Sens de l'accueil
-  Envie d'aller vers les autres et notamment les enfants
-  Goût des aventures collectives
-  Goût pour la vie en plein air

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



**ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION**



**ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE**



**DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI**

Public ciblé

- Jeunes **jusqu'à 29 ans** révolus
(pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en intégralité).

Conditions d'accès

- **Niveau d'équitation** équivalent au **Galop 5**
- Être détenteur de **AFPS** (attestation formation premiers secours)
- **Entretien** de positionnement, **test** d'équitation (aptitude aux exigences préalables)

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne / candidature en ligne
► www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Positionnement équestre
- Signature du contrat d'apprentissage
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
- Sous réserve des places disponibles
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an**
(2 jours / semaine au CFPPA)
Soit **490h de formation en centre**, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **De Septembre à Juin**.

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisable (UC)** ;
- Evaluation en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

- Vous serez **salié sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.metiers.ffe.com)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences. Les évaluations se font en partie sous couvert des représentants de la Fédération Française d'Equitation.

Accueil :

- ✓ Développer des contacts avec le public et orienter les demandes du public
- ✓ Informer sur les règles de sécurité
- ✓ Présenter les activités de l'établissement

Animation :

- ✓ Participer à l'organisation et au déroulement des activités dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Participer à l'animation de groupes d'enfants et d'adultes
- ✓ Participer à l'organisation des manifestations de l'établissement

TRE :

- ✓ Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

Enseignement :

- ✓ Conduire les activités équestres en garantissant la sécurité des usagers
- ✓ Analyser et évaluer sa démarche pédagogique dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement

Entretien :

- ✓ Comprendre le comportement des équidés et développer des contacts avec eux
- ✓ Participer au débouillage et au travail des équidés d'école

Gestion :

- ✓ Gérer le matériel d'entretien et de maintenance
- ✓ Gérer les soins courants aux équidés

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusverdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BPJEPS Activités équestres
- DEJEPS Sports équestres.

Secteur d'activité : Centres équestres et poney clubs dispensant l'enseignement de l'équitation, écuries de pension de chevaux de propriétaires, écuries de compétition et/ou de commerce, élevages

Catégorie d'emploi : Animateur d'équitation, accompagnement à l'enseignement des débutants jusqu'au galop 7 (présence enseignant BPJEPS minimum présent sur la structure), animateur soigneur, soigneur, cavalier soigneur
[Code(s) ROME : G1203 / G1204]

Évolutions professionnelles (selon la structure et l'expérience acquise) : Moniteur d'équitation.

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr



Taux réussite examen*

86%

Taux de satisfaction Moyen*

93%

*session 2024-2025

► Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur www.inserjeunes.education.gouv.fr
► Ensemble des indicateurs du Campus Vert d'Azur consultables sur www.campusverdazur.fr